

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 12 janvier 2017

### **Conférence Annuelle du Capital Investissement : mercredi 18 janvier 2017**

La Conférence Annuelle du Capital Investissement (CACI) de l'Association Marocaine du Capital Investissement (AMIC) se tiendra le **mercredi 18 janvier 2017** à 8h30 à Casablanca.

Cette 6<sup>ème</sup> édition de l'évènement-phare de l'industrie marocaine du capital investissement rassemblera près de 300 professionnels du secteur et abordera différents thèmes relatifs à l'actualité et aux défis de la profession d'investisseur en capital.

Monsieur Lionel Zinsou, Président d'AfricaFrance et ancien Premier Ministre du Bénin, est l'invité d'honneur de cette édition 2017. La participation de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances est en attente de confirmation et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sera représentée par Mme Ikhlas Mettioui, Directeur Gestion de l'Epargne.

Les débats seront animés par M. Faiçal Tadaloui, animateur d'Atlantic Radio, station leader de l'information financière.

La Conférence Annuelle du Capital Investissement s'articulera notamment autour de 4 panels et rassemblera plus de 25 intervenants, d'horizons divers, experts dans leurs domaines respectifs. Le premier panel sera dédié au levier de croissance qu'est le capital investissement, le second au financement de l'amorçage et des start-up ainsi qu'à l'écosystème, le troisième s'attachera au thème de la création de valeur par le biais de la RSE et le quatrième permettra aux investisseurs institutionnels de s'exprimer sur leur vision du capital investissement au Maroc.

Au cours de la Conférence, un protocole d'accord sera signé entre l'AMIC et l'AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance) dans le but de mettre en œuvre une coopération stratégique pour promouvoir leurs marchés respectifs et travailler en commun dans l'intérêt de leurs membres.

## PROGRAMME

<http://amic.org.ma/images/ProgrammeCACI.pdf>

## BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

<http://amic.org.ma/images/INTERVENANTS.pdf>

## SPONSORS

### SPONSOR PLATINIUM



La Bourse de Casablanca a pour mission d'assurer le fonctionnement, le développement et la promotion du marché boursier marocain. Elle exerce sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre d'un cahier des charges et obéit à des règles définies dans un règlement général.

Avec 75 sociétés cotées, sa capitalisation boursière est de près de 532 milliards de dirhams à fin octobre 2016, soit plus de 55% du PIB du Maroc. La Bourse de Casablanca constitue actuellement la deuxième bourse en Afrique en termes de capitalisation.

Conforme aux normes internationales, elle est certifiée ISO 9001 V 2008 pour la qualité de ses services et ISO 27 001 pour la sécurisation de ses systèmes d'information.

La Bourse de Casablanca a conclu un partenariat stratégique avec le London Stock Exchange Group qui vise à faire du Maroc un hub financier régional. Parmi les concrétisations de ce partenariat, la Bourse de Casablanca a mis en place une nouvelle plateforme technologique évoluée qui lui permet de développer de nouveaux produits financiers. Elle a également lancé en avril 2016 le programme d'accompagnement des entreprises, ELITE, pour les préparer à la prochaine étape de leur croissance. Ce programme international, est un écosystème qui compte plus de 460 entreprises, dont 24 au Maroc, plus de 150 conseillers financiers et professionnels et 100 investisseurs institutionnels.

[www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)

### SPONSOR GOLD



OCP Innovation Fund for Agriculture est un fonds d'investissement dédié à la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie. Ce fonds d'investissement est ouvert à tout porteur de projet innovant qui permet l'émergence de structures pérennes, compétitives et créatrices d'emplois durables. Il positionne ainsi l'innovation et l'entrepreneuriat comme moteur de progrès au cœur de ses préoccupations et mobilise les moyens humains et financiers nécessaires pour y aboutir.

Outre les moyens financiers apportés par le fonds d'investissement, OCP Innovation Fund for Agriculture représente un atout et une opportunité au service des entreprises et des entrepreneurs retenus à travers la mise à disposition, le partage et l'immersion dans l'écosystème du Groupe OCP, ses partenaires nationaux et internationaux et ses chantiers actuels et à venir.

[www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma) et [www.ocpinnovationfund.ma](http://www.ocpinnovationfund.ma)

### SPONSORS SILVER



Dentons est, à ce jour, le plus grand cabinet du monde. Il compte plus de 7 300 avocats répartis dans 58 pays à travers 143 bureaux. Dentons bénéficie de plus de 60 ans d'expérience sur le continent africain et est le premier grand cabinet international à s'y être implanté. Depuis ses bureaux de Casablanca, Cape Town, Johannesburg et du Caire et en collaboration avec 14 cabinets associés locaux, Dentons intervient dans toutes les régions francophones, anglophones et lusophones du continent. Il compte également parmi ses avocats plusieurs équipes dédiées à ces marchés, basées en Afrique, Asie, Europe, aux Etats-Unis, au Canada et au Moyen-Orient. Elu « premier cabinet d'avocats en Afrique » pour la troisième année consécutive, Dentons bénéficie d'une expertise reconnue, notamment en Infrastructure, PPP, Energies et Ressources Naturelles, Marchés des Capitaux, M&A et Private Equity.

[www.dentons.com](http://www.dentons.com)



Maroclear est le Dépositaire Central des Valeurs Mobilières au Maroc. Il a été créé en 1997 par le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi 35-96 relative à la création d'un Dépositaire Central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs. Ses principales missions sont la dématérialisation et la conservation des titres qui sont admis à ses opérations ainsi que l'administration des comptes courants des valeurs mobilières ouverts aux noms de ses affiliés. Il assure en outre les activités connexes permettant de faciliter la réalisation de ses missions et notamment la codification des valeurs mobilières.

On entend par valeurs mobilières ou titres tous les produits financiers énoncés par la loi 35-96, à savoir actions, obligations, bons du trésor et autres. Maroclear fait donc office de « banque centrale » des titres, en ce sens il centralise leur conservation et assure leur circulation (plateforme de règlement livraison), tout en garantissant une sécurité permanente grâce à un système d'information performant à la pointe de la technologie.

[www.maroclear.com](http://www.maroclear.com)



PwC développe au Maroc des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil créatrices de valeur pour ses clients, privilégiant des approches sectorielles.

Dans le monde, plus de 223 000 personnes travaillent en réseau dans 157 pays, partageant points de vue, expériences et solutions pour proposer des perspectives innovantes et des conseils adaptés à chaque problématique.

Au Maroc, PwC développe cette approche à travers deux entités juridiques, membres du réseau international PwC : PwC Maroc (Audit, Expertise Comptable et Conseil Fiscal) et PwC Advisory (Stratégie et Consulting, Transactions et Fusions & Acquisitions, et Conseil Juridique).

PwC au Maroc rassemble aujourd'hui 10 Associés et plus de 180 collaborateurs. Ceci lui permet d'offrir à ses clients, depuis Casablanca, une réactivité, une proximité et une connaissance accrue du tissu économique national et international.

En Afrique, PwC est présent dans 34 pays et a une équipe composée de plus de 9000 collaborateurs.

[pwcmaroc.pwc.fr](http://pwcmaroc.pwc.fr)

## EXPOSANT



La Caisse Centrale de Garantie (CCG), engagée depuis plus de soixante ans dans le financement des entreprises, demeure un levier de développement incontournable.

Depuis sa création en 1949, la CCG accompagne le développement économique et social du pays.

Institution publique à caractère financier, la CCG, assimilée à un établissement de crédit, est chargée d'une mission d'intérêt général qui consiste, entre autres, à partager les risques avec les acteurs du secteur financier pour faciliter l'accès au financement.

La CCG s'est engagée dans le financement de l'amorçage et de l'innovation pour assurer un continuum dans la chaîne du financement des start-up, notamment au cours des premiers stades de création.

[www.ccg.ma](http://www.ccg.ma)

## SPONSOR « ATELIER »



DLA Piper est l'un des plus grands cabinets d'avocats d'affaires au monde, avec 4200 avocats répartis dans plus de 30 pays. Très actif en Afrique grâce à une équipe pluridisciplinaire d'avocats spécialisés dans de nombreux secteurs d'activité et à une alliance établie avec des cabinets africains, le cabinet s'est vu élire « Africa Network of the Year » lors du prix annuel Legal Week African Legal Awards en 2016. Outre l'implantation de ses avocats en Afrique du Sud et au Maroc, aux Amériques, en Europe continentale, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique, DLA Piper a créé DLA Piper Africa, une alliance de cabinets d'avocats de premier plan travaillant ensemble à travers le continent.

[www.dlapiper.com/Africa](http://www.dlapiper.com/Africa)

## PARTENAIRE MEDIA



Fondé en 1991, L'Economiste est le premier quotidien francophone et économique du Maroc. Filiale du Groupe Eco-Médias, il traite principalement des informations économiques, financières et boursières du Maroc et est considéré comme le journal de référence de l'élite politique, économique et sociale.

[www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)

## L'AMIC EN BREF

L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital regroupe la majorité des structures de Capital Investissement qui opèrent au Maroc.

Actionnaires professionnels, les 24 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de plus de 175 entreprises marocaines. L'AMIC compte également 20 membres associés qui exercent une activité en relation étroite avec les sociétés de gestion.

L'AMIC est l'unique association professionnelle spécialisée dans le métier du capital investissement au Maroc et est instituée par la Loi 41-05 relative aux Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC). L'adhésion à l'AMIC constitue, pour les sociétés de gestion, une des conditions d'agrément requises par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) pour la gestion d'OPCC.

Au-delà de ses missions de déontologie, contrôle et développement des pratiques de place, l'AMIC fédère, représente et assure la promotion de l'industrie marocaine du capital investissement auprès des entrepreneurs, des pouvoirs publics et des investisseurs institutionnels locaux et internationaux. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME, à la stimulation de la croissance et de l'emploi ainsi qu'à la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

Pour plus d'informations : [www.amic.org.ma](http://www.amic.org.ma)

**CONTACT PRESSE** : Françoise De Donder – Tél : 05 22 23 74 85 – [fdedonder@amic.org.ma](mailto:fdedonder@amic.org.ma)